

Ecole de Golf de MENNECY CHEVANNES : Formulaire d'inscription 2025-2026

Contact

UGOLF Mennecey Chevannes, rue du bois Marsas, 91750 CHEVANNES

Téléphone : 01.64.99.88.74 Mail : contact.chevannes@ugolf.eu

Modalités d'inscription

1. Du 17 Juin au 31 Août 2025 : Dépôt du formulaire d'inscription et règlement de la saison 2025/2026 à l'accueil du golf. Attention sont prioritaires les enfants membres de l'EDG lors de la saison précédente.
2. **Pour toute inscription avant le 30 JUIN 2025 : 10 % de remise sur le tarif annuel.**
3. Samedi 13 et Dimanche 14 Septembre 2025 : Rentrée de l'école de golf (cours).

Etat Civil

NOM : _____

PRENOM : _____ DATE DE NAISSANCE : __/__/____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

Photo Enfant

| Contact(s) | Portable | Domicile | Adresse mail |
|------------|----------|----------|--------------|
| Père | _____ | _____ | _____@_____ |
| Mère | _____ | _____ | _____@_____ |
| Enfant | _____ | _____ | _____@_____ |

Merci d'écrire très lisiblement les informations manquantes. N'oubliez pas de renseigner l'adresse mail.

Expérience Golfique

Etais-tu à l'école de golf saison 2023/2024 ? Oui Non

Si tu as passé des drapeaux, indique le dernier que tu as obtenu :

Vert Rouge Bleu Jaune Blanc

Indique ton index : _____ N° de licence : _____

Depuis combien d'années pratiques-tu le golf ? _____ an(s).

Nos enseignants et Créneaux Ecole de Golf

L'Ecole de Golf de MENNECY CHEVANNES est encadrée par nos enseignants :

PHILIPPE CLUZEL

MERCI DE COCHER LE CRÉNEAU CHOISI

SAMEDI :

| | | |
|----------------|------------|--------------------------|
| De 11h-11h45 | Baby Golf | |
| De 14h00 à 15h | EDG (1h) * | <input type="checkbox"/> |

DIMANCHE :

| | | |
|------------------|-------------|--------------------------|
| De 11h00 à 12h30 | EDG(1h30) * | <input type="checkbox"/> |
|------------------|-------------|--------------------------|

*Ecole De Golf (EDG) : De 7 à 17 ans

Tarifs

Cotisation de l'Ecole de golf :

- | | | |
|-------------|--|--------------------------|
| - EDG 1H30 | 549.00 € au comptant ou 56.90 € par mois sur 10 mois | <input type="checkbox"/> |
| - EDG 1H | 349.00 € au comptant ou 36,90 € par mois sur 10 mois | <input type="checkbox"/> |
| - Baby Golf | 249.00 € au comptant ou 26,90 € par mois sur 10 mois | <input type="checkbox"/> |
| | Réduction pour 2 enfants = -10% | <input type="checkbox"/> |
| | Réduction pour 3 enfants = -15% | <input type="checkbox"/> |

Informations

- o Licence FFGolf incluse.
- o L'accès au parcours « 18 trous et compact
- o Adhésion Association Sportive du Golf de Mennecy Chevannes offerte.
- o Le certificat médical d'aptitude à la pratique du Golf doit être remis impérativement à l'inscription pour les nouveaux élèves. Prévoir un certificat en début d'année 2024 pour les autres.

€

Partie réservée au Golf

Paiement : Date : __/__/____ Montant : _____ €

Mode de paiement : Espèces Prélèvements Chèque CB

Mensualisation (Uniquement si paiement par prélèvements)

Date 1^{er} prélèvement : __/__/____ Montant : _____ € Montant : _____ € / mois sur ____ mensualités

Documents à fournir

- Charte EDG signée 1 Photo Autorisation Contrôle anti-dopage Fiche Médicale d'urgence
- Autorisation de publication de photographies et/ou vidéos Certificat médical FFGOLF

Charte de l'École de Golf 2025/2026

Cette charte précise les droits et les devoirs des enfants inscrits à l'École du Golf de Mennecy Chevannes

ORGANISATION GÉNÉRALE

- Le tarif de l'école de Golf inclus l'accès au parcours avec l'enseignant, la distribution des balles durant les cours, l'accès à la zone d'entraînement.
- Les jours de pluie, les leçons pourront se faire dans le Club-House pour étudier les règles et l'étiquette.

1. LA TENUE VESTIMENTAIRE

Une tenue correcte sera exigée dans l'enceinte du golf. La tenue vestimentaire devra être adaptée aux conditions météo (casquette, coupe-vent, etc.)

2. LE RESPECT DES HORAIRES

- Etre présent 5 minutes avant le début de la leçon au practice.

En dehors des horaires de cours auxquels les enfants sont inscrits ils ne sont plus sous la responsabilité de l'enseignant. En cas de retard du (des) parent(s) au terme du cours, l'enfant attendra celui-ci (ceux-ci) au club house. En cas de retard de plus d'une heure, l'enfant sera remis aux autorités compétentes qui raccompagneront l'enfant chez lui. Dans l'hypothèse où un tiers viendrait chercher l'enfant les parents préciseront les personnes autorisées à prendre en charge l'enfant en fin de cours.

- Prévenir le retard de l'élève par téléphone au 01.60.75.40.60
- Prévenir d'éventuelles absences oralement ou par téléphone avant le début de la séance.

Toute rencontre amicale organisée lors d'un évènement festif sur un créneau horaire de l'école de golf est partie intégrante des cours pour une mise en application des acquis.

3. ATTITUDES DES ELEVES DE L'ECOLE DE GOLF

- Dans le Club-House, j'enlève ma casquette et je dis « bonjour ».
- Je respecte les consignes de l'enseignant.
- Je respecte mon matériel et les clubs prêtés en les nettoyant régulièrement.
- Je respecte l'état du terrain et des zones d'entraînements.
- Je respecte l'entraînement des autres joueurs en me déplaçant en silence et en sécurité.

4. ACTION DES PARENTS

- Les parents s'engagent : à respecter le travail accompli entre les enfants et les enseignants, à jouer avec son ou ses enfants s'ils en ont la possibilité, à participer ponctuellement au fonctionnement de l'école de Golf afin de soutenir les enseignants dans l'organisation des évaluations et des compétitions.
- Pour les compétitions du club, les enfants pourront jouer en présence d'un compétiteur adulte.

5. LICENCE/CERTIFICAT MEDICAL

Ils sont obligatoires pour tous les enfants.

L'encadrement se réserve le droit de suspendre ou de refuser des enfants dont le comportement serait en désaccord avec la présente charte.

J'adhère aux valeurs et aux 5 points de la Charte Ecole de Golf 2025-2026

Date, signature et mention « lu et approuvé »

Parent(s)

Enfant(s)

Fiche Médicale d'Urgence

Je (nous) soussigné(e)(s), (Nom et prénom(s) du(des) représentant(s) légal(aux)

Nom _____ Prénom(s) _____ Né(e) le __ / __ / ____

Nom _____ Prénom(s) _____ Né(e) le __ / __ / ____

Domicilié(s) _____

Autorise(sons) le personnel administratif et/ou d'enseignement du club de golf de Sénart à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas de maladie ou d'accident et notamment à avertir les services médicaux de secours d'urgence afin que le(s) joueur(s) mineur(s) :

Nom _____ Prénom(s) _____ Né(e) le __ / __ / ____

Nom _____ Prénom(s) _____ Né(e) le __ / __ / ____

Nom _____ Prénom(s) _____ Né(e) le __ / __ / ____

Soit(ent) orienté(s) vers la structure hospitalière la mieux adaptée.

Le club de golf de Sénart s'efforcera de prévenir le(s) représentant(s) légal(aux) aux coordonnées ci-dessous :

| Contact(s) | Portable | Domicile | Adresse mail |
|------------|----------|----------|---------------|
| Père | _____ | _____ | _____ @ _____ |
| Mère | _____ | _____ | _____ @ _____ |
| Enfant | _____ | _____ | _____ @ _____ |

De plus je(nous) soussigné(s) informe (informons) le club de Golf de Sénart des traitements, allergies et pathologies concernant le(s) mineur(s) :

Traitement(s) : _____

Allergie(s) : _____

Observation(s) : _____

Fait à _____ Le __ / __ / ____

Signature du(des) représentant(s) Légal(aux)

Commission Médicale FFGOLF : Tél. 01 41 49 77 55

Fax. 01 41 49 77 22

Mail. medecin.federal@ffgolf.org

SAMU : Tél. 15 ou SMUR le plus proche

Centre Anti Poison (Paris) : 01 40 05 48 48

Pompiers : 18

CERTIFICAT MÉDICAL

de non-contre-indication à la pratique du golf

Le certificat médical est obligatoire :

- pour tous les nouveaux licenciés ffgolf ;
- pour toute participation à une compétition comptant pour la gestion des index (individuel Stroke Play, individuel Stableford, individuel contre le par).

Comment procéder pour faire enregistrer votre certificat médical ?

1. Faites remplir ce coupon «Certificat médical» par un médecin. Si vous utilisez un autre support que ce coupon, votre certificat médical ou sa copie devra :
 - comporter votre numéro de licence ;
 - viser la pratique du golf «en et hors compétitions» ;
 - dater de moins de 12 mois le jour de sa présentation ou de son enregistrement.
2. Remettez-le rapidement au club qui a commandé votre licence. Si vous n'avez pas commandé votre licence dans un club (ex. : par Internet ou au siège de la ffgolf), faites enregistrer votre certificat médical soit en le remettant au club dans lequel vous pratiquez, soit en envoyant l'original, ou une copie :
 - par courrier, à **ffgolf** • Certificat médical
68, rue Anatole France • 92309 Levallois-Perret Cedex
 - par fax au numéro 01 41 49 77 04
 - par mail à l'adresse : ffgolf@ffgolf.org
3. Conservez une copie de votre certificat médical. Vous pourrez consulter la validité de ce dernier sur le site Internet www.ffgolf.org au sein de votre portail licencié. Elle sera contrôlée par le club qui vous accueillera lors de votre prochaine compétition.

ffgolf®

CERTIFICAT MÉDICAL

de non-contre-indication à la pratique du golf

- Pour tous les licenciés ffgolf ;
- Pour toute participation à une compétition comptant pour l'index.

Je soussigné(e), Docteur en Médecine, certifie avoir examiné :

M. Mme Melle :

Licence N°

Âgé(e) de ans,

et n'ayant pas constaté à la date de ce jour, de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique du golf en et hors compétition pour l'année

Date : le

Docteur :

CACHET DU MÉDECIN

ou n° d'inscription au Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (RPPS)

Autorisation de contrôle Anti Dopage

Autorisation Parentale de Prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle anti dopage concernant les mineurs ou les majeurs protégés (en application de l'article R. 232-52 du code du sport).

Je(nous) soussigné(e)(s), NOM _____ Prénom _____

Agissant en qualité de représentant légal de l'enfant mineur ou du majeur protégé

NOM _____ Prénom _____

Autorise tout préleveur, agréé par l'Agence Française de lutte contre le dopage ou missionné par la fédération internationale, dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur ou le majeur protégé

NOM _____ Prénom _____

Ce document devra être présenté au préleveur lors d'un contrôle antidopage invasif.

Il est valable pour la saison sportive 2024/2025.

Fait à _____ Le ___ / ___ / _____

Signature du(des) représentant(s) légal(aux)

« Article R. 232-52 du code du sport :

Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »

L'absence d'autorisation parentale, lors d'un contrôle antidopage invasif, est constitutive d'un refus de se soumettre à ce contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires à son égard (deux ans de suspension de compétition).

L'original ou une copie doit être conservé par le joueur mineur et devra être présenté, le cas échéant, au préleveur. Une copie doit être transmise au Club du joueur ainsi qu'à sa Ligue d'appartenance.



Equipez votre enfant Inesis lors de l'inscription en JUIN !

PACK KIDS

- 1 Polo Inesis**
- + 1 Casquette**
- + 1 Gant**

En complément du pack:

- Paire de chaussures Inesis 50€*
- Bermuda Junior 20€*
- Veste de pluie Junior 50€*
- Pantalons de pluie Junior 50€*
- Chariot Junior 2 roues 50€*
- Sac de golf Junior 55€*



Renseignez-vous des tailles et couleurs disponibles à l'accueil du golf